



CHAMPIONNAT FUTSAL U18 (équipes U16, U17 ou U18 ligue ou district)

SAISON 2021-2022

CAHIER DES CHARGES

Compétition sous application du pass sanitaire

Les matchs ont lieu pendant les vacances scolaires, en dehors des matchs de foot à 11

Clubs concernés : Toutes les équipes U16, U17 ou U18 des clubs de la ligue : clubs libres et clubs Futsal

Catégorie d'âge : les joueurs U16, U17 et U18 pourront participer + 3 U15 tolérés par équipe

Organisation : Matchs secs (2x 25') ou plateaux à 3 équipes ; Créneaux de gymnase de 2h30 (idéalement 3h00)
Après-midi ou soirée si jour de semaine

Géographie : Afin de limiter les déplacements, des secteurs, proches des limites des départements, seront définis, affinés selon les engagements ; Exemples : 1 groupe secteur Belfort-Montbéliard-Héricourt-Lure, 1 groupe secteur Dijon, 1 groupe Montceau/Chalon/Macon, 1 groupe Besançon/Haut-Doubs...

Créneaux/ Période : 8 dates sur l'année

- Journée 1 : entre le lundi 25 et le dimanche 31 octobre 2021
- Journée 2 : entre le lundi 1 et le dimanche 6 novembre 2021
- Journée 3 : entre le samedi 18 et le jeudi 23 décembre 2021
- Journée 4 : entre le lundi 27 et le jeudi 30 décembre 2021
- Journée 5 : entre le mercredi 16 et le vendredi 18 février 2022
- Journée 6 : entre le lundi 21 et le mercredi 23 février 2022
- Journée 7 : entre le mardi 19 et le dimanche 24 avril 2022
- Journée 8 : entre le lundi 25 avril et le dimanche 1^{er} mai 2022

Volonté que les clubs inscrivant une équipe U15 et une équipe U18 jouent l'un après l'autre sur le même créneau

Les équipes engagées dans ce championnat pourront participer au futsal hivernal (pratique associée district) selon les règles des districts

Les conditions à respecter

- Pour prendre part à ce championnat, les équipes devront disposer de 3 créneaux de gymnase de 2h30 à 3h00 sur les différentes dates proposées
- Les joueurs n'auront pas obligatoirement de licence Futsal (sauf clubs spécifiques)
- Double-licences acceptées et illimitées

Aspects financiers : Le droit d'engagement s'élèvera à 50 € par équipe.

Désignation : 1 arbitre officiel Futsal sera présent pour chaque rencontre ; le club ne jouant pas (ou le club recevant si match sec) fournira un arbitre pour le seconder

Frais d'arbitrage : une caisse de péréquation sera mise en place (division des sommes par les clubs engagés)

Lois du jeu : Les lois du jeu seront les mêmes que le championnat régional de Futsal R1 (règlement FIFA)

Inscriptions : Les inscriptions se réaliseront sur Footclubs jusqu'au Vendredi 25 septembre 2021

Renseignements : Pierre-Etienne DEMILLIER, CTR en charge des pratiques diversifiées, au 06.83.46.02.85